Cinquante troisième année. - N° 208 A Samedi 26 et dimanche 27 octobre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1427

93 – SEINE-SAINT-DENIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Ventes et cessions

493 326 094 RCS Bobigny.
VERT ANIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 73050.00 EUR.
Adresse : 6, Rue de l'Hippodrome, 93400 Saint-Ouen.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION VERT ANIS Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 73050 EUR Siège social 6 Rue De L'Hippodrome 93400 ST OUEN N° RCS 493326094 RCS BOBIGNY, est société absorbée.SAGUEZ & PARTNERS Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 222266 EUR Siège social 6 RUE de l'Hippodrome 93400 ST OUEN N° RCS 414865030 RCS BOBIGNY, est société absorbante.Actif : 5047878 euros Passif : 1045177 euros Actif net apporté : 4002701 euros Rapport d'échange des droits sociaux : 0,03764 action de la société absorbante, SAGUEZ & PARTNERS, pour chaque action de la société absorbée, VERT ANIS. Pour rémunérer cet apport, la société SAGUEZ & PARTNERS procédera à une augmentation de son capital social d'un montant de 274.958 euros, pour le porter de 222.266 euros à 497.224 euros, par création de 274.958 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune, toutes entièrement libérées et destinées à être attribuées aux associés de la société absorbée, la société VERT ANIS. La Société absorbée VERT ANIS détenant 207.262 actions de la Société absorbante SAGUEZ & PARTNERS, la réalisation de la fusion entraînera la détention par la Société SAGUEZ & PARTNERS de 207.262 de ses propres actions.Ces 207.262 actions seront annulées et le capital social de la Société SAGUEZ & PARTNERS sera réduit en conséquence d'une somme de 207.262 euros, correspondant à la valeur nominale desdites actions, pour être ramené de 497.224 euros à 289.962 euros. Montant prévu de la prime de fusion : 3727743 euros. Toutefois, la valeur d'apport des titres autodétenus, non imputée sur le capital social, sera imputée sur la totalité de la prime de fusion qui sera donc ramenée à 0 et le solde sur le compte "prime de fusion", selon la décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société Absorbante, SAGUEZ & PARTNERS.Effet de la fusion : effet rétroactif d'un point de vue comptable et fiscal au 01/01/2019.Date du projet : 21/10/2019 Date du dépôt : 22/10/2019, lieu du dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de BOBIGNY..